



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/CCF/IRA/1  
3 mars 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

Session annuelle de 1997  
12-23 mai 1997, New York  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire  
PNUD

PNUD: CADRES DE COOPERATION AVEC LES PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPERATION AVEC LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN (1997-1999)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1	1
I.    SITUATION DU DEVELOPPEMENT NATIONAL ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE . . . . .	2 - 14	2
II.   RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE . . . . .	15 - 20	2
III.  STRATEGIE ET DOMAINES THEMATIQUES PROPOSES . . . . .	21 - 40	3
A.  Appui à l'ajustement économique et amélioration des politiques sociales dans la perspective du développement durable . . . . .	24 - 27	8
B.  Promotion de la protection de l'environnement dans la perspective du développement durable . . . . .	28 - 32	10
C.  Caractéristiques spéciales au programme . . . . .	33 - 40	11
IV.   ARRANGEMENTS DE GESTION . . . . .	41 - 43	13
<u>Annexe.</u> Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour l'Iran (1997-1999) . . . . .		13

## INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération de pays (CCP) concernant la République islamique d'Iran constitue la base de la coopération du PNUD avec le Gouvernement pour la période 1997-1999. Il remplace le cinquième programme de pays qui devait couvrir la période 1994-1998. Le premier CCP accentuera l'importance donnée au développement humain durable et au suivi des conférences internationales; harmonisera la coopération avec le plan de développement national et les programmes de coopération du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); et fournira un mécanisme de planification qui permettra de porter au maximum la mobilisation de ressources autres que celles du PNUD.

### I. SITUATION DU DEVELOPPEMENT ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

2. Avec une superficie de 1,65 millions de kilomètres carrés et une population d'environ 59,5 millions d'habitants (1995), la République islamique d'Iran est l'un des plus grands pays de la région à posséder d'importants gisements de pétrole et de gaz naturel et d'autres ressources minérales. Avec sa population d'un niveau d'éducation élevé, ses ressources naturelles, une infrastructure bien développée et une situation géographique idéale pour ses voies de communications, le pays est doté d'un fort potentiel de prospérité économique.

3. Au cours des vingt dernières années le pays est passé par de véritables épreuves d'endurance: les bouleversements de la révolution de 1978 et 1979; la perte de la plupart de ses dirigeants durant les bombardements de 1981 et surtout la guerre avec l'Irak de 1980 à 1988, qui, d'après les estimations, a coûté au pays des centaines de milliards de dollars en dégâts directs ou indirects. La République islamique d'Iran a accueilli le plus grand flux de réfugiés au monde: on a estimé à 4 millions le nombre des réfugiés venus d'Afghanistan et d'Iraq en 1991. Le pays a subi les contrecoups des situations instables régnant dans les pays voisins. Le flux des substances opiacées en provenance d'Afghanistan coûte très cher sur le plan humain, social et économique. La baisse persistante de la valeur réelle des exportations de pétrole associée à la croissance rapide de la population a aggravé les problèmes économiques.

4. Le revenu de la République islamique d'Iran se situe dans la moyenne inférieure, le produit national brut par habitant estimé à 1 030 dollars en 1995. Avec l'approbation de son premier plan quinquennal (1989/1990-1993/1994), le Gouvernement a commencé à corriger la distorsion des prix, ce qui a encouragé et stimulé la participation de la population au processus de développement. Au cours de cette période l'économie a connu des taux de croissance réelle allant de 4,5 à 11%. La tendance positive à la croissance qui s'est ralentie en 1994 a repris en 1995. Le Gouvernement a adopté de nouvelles politiques d'ajustement économique, fondées sur la stabilisation des taux monétaires, investissant les recettes d'exportation dans des secteurs hautement prioritaires et réduisant les importations. En ce qui concerne l'inflation, la balance des paiements et le niveau de la dette extérieure, la situation s'est améliorée.

5. Les taux de change sont fixes et les devises sont allouées à un cours inférieur à la valeur du marché. L'énergie, les services sociaux et les produits alimentaires essentiels sont subventionnés, mais ce système va être remplacé par

un système axé plus spécialement sur les groupes à faible revenu et désavantagés.

6. Les exportations annuelles de pétrole qui atteignaient 14 milliards de dollars en 1995-1995 représentent 76% de la totalité des recettes d'exportation du pays mais l'industrie pétrolière emploie moins de 1% de la main d'oeuvre. L'expansion de l'emploi et la diversification des exportations sont les principaux objectifs du deuxième plan quinquennal (1995/1996-1999/2000).

7. Le développement économique et l'instauration d'une plus grande justice sociale sont restés les principaux objectifs du deuxième plan quinquennal. Il prévoit seize objectifs macro-économiques dont quatre revêtent une importance capitale pour la coopération du PNUD, à savoir: a) l'instauration d'une plus grande justice sociale et l'élimination de la pauvreté; b) la diversification des exportations; c) la protection de l'environnement grâce à une gestion plus rationnelle des ressources naturelles, et d) la réorganisation des structures administratives et de suivi du pays en vue de réaliser les objectifs du plan.

8. Selon le Rapport mondial sur le développement humain, 1996, et en considération de son indice de développement humain, la République islamique d'Iran se classe au 66ème rang sur 174 pays. La part du budget national allouée aux dépenses de priorité humaine (éducation, santé, logement, sécurité sociale et protection sociale générale, y compris la subvention des produits alimentaires) était estimée à 45% en 1993. Au cours des 20 dernières années le taux d'accès aux soins de santé primaires a sensiblement augmenté pour atteindre un taux de couverture nationale de 80% en 1995, sans différences notables entre les zones géographiques et les sexes. De 55 ans en 1978 l'espérance de vie est passée à 68 ans en 1996. La mortalité infantile a baissé, passant de 104 pour 1 000 naissances vivantes en 1975 à 20,3 pour 1 000 naissances vivantes en 1996 et plus de 90% des enfants pèsent à la naissance 2 500 grammes au moins. En 1995, 98,4% de la population urbaine du pays et 86,4% de la population rurale avait accès à l'eau potable.

9. En République islamique d'Iran l'accroissement de la population a atteint 3,2% au cours de la décennie 1977-1986, et la population totale a augmenté, passant de 34 millions en 1977 à 59,5 millions en 1995. La population compte actuellement 45,5% de moins de 17 ans, ce qui présente un défi pour l'avenir, notamment du point de vue de l'importance des coûts sociaux, écologiques et économiques. Depuis 1986, le Gouvernement a mis en oeuvre un programme de planification familiale, qui donne des résultats satisfaisants. Le taux d'accroissement de la population a baissé de 1,56% en 1995 et l'accès national des couples aux services gratuits de planification familiale atteint un taux de 72%.

10. Dans l'ensemble le taux d'alphabétiation est passé de 47% en 1976 à plus de 80% en 1996. Il était de 78% pour les femmes contre 84,1% pour les hommes en 1995. Cette différence entre les sexes tient essentiellement à l'analphabétisme chez les personnes âgées. En 1996 les inscriptions à l'école primaire ont atteint 99,7% contre 67% en 1977. Pour les enfants de 7 à 14 ans, le taux d'alphabétisation est de 93% pour les garçons et de 90% pour les filles.

11. On estime que la pauvreté touche 17% de la population, ou 12,2% dans les zones urbaines et 26% dans les zones rurales, et que 15,7% de tous les enfants

souffrent de malnutrition. Le problème s'est aggravé en raison des difficultés économiques telles que l'inflation et la réduction des subventions pour les produits et services essentiels.

12. Il incombe au Gouvernement de veiller à ce que les résultats obtenus dans le secteur social soient maintenus. Actuellement, tous les services sociaux sont fournis à tous grâce à de généreuses subventions du Gouvernement. Avec le déclin en valeur réelle des revenus du pétrole on aura besoin de nouvelles initiatives de financement des services sociaux et des infrastructures et d'aide aux pauvres.

13. Le pays cherche également à protéger son fragile environnement et à améliorer l'exploitation de ses ressources naturelles. Il a ratifié la plupart des conventions sur l'environnement et siège au Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

14. La Banque islamique de développement et la Banque mondiale ont fourni des prêts pour l'infrastructure, la production d'électricité, l'agriculture et le développement social. Les décaissements de la Banque islamique atteignaient un total de 33 millions de dollars des Etats-Unis en 1995 et ceux de la Banque mondiale s'élevaient à 49 millions de dollars. La Banque mondiale n'a approuvé aucun prêt depuis 1994. En 1995 le système des Nations Unies a dépensé environ 35 millions de dollars pour appuyer le programme de la République islamique d'Iran, dont 21 millions de dollars, soit 60% étaient destinés à l'aide humanitaire, principalement aux réfugiés. Près de 14 millions de dollars ont été utilisés pour le développement. La République islamique d'Iran reçoit peu de financement au titre de l'aide bilatérale.

## II. RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

15. Le cinquième programme de pays pour la République islamique d'Iran, qui devait couvrir la période 1994-1998, avait défini deux domaines de concentration des efforts: l'appui aux réformes économiques et la protection de l'environnement. Sur les 12 programmes initialement prévus, cinq seulement ont été approuvés et mis en oeuvre parce que la durée des programmes a été abrégée et que les ressources de base du PNUD étaient insuffisantes. Seulement 48% des ressources de base du PNUD prévues à l'origine ont été fournies au cours des trois premières années du programme. Avec la réorientation et la diminution des programmes, reflétant les nouveaux objectifs de développement humain durable, de nouveaux programmes ont été mis en oeuvre dans les domaines de la gestion publique, du commerce, des politiques de l'environnement et d'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

16. Une étude sur les indicateurs de développement humain menée dans le pays par l'Institut de recherches sur la planification et le développement constituait l'étape préliminaire d'un nouveau programme d'élimination de la pauvreté. Une stratégie nationale pour le développement durable et la protection de l'environnement a été mise au point par des experts nationaux avec un financement de Capacité 21. A la suite de la ratification récente par la République islamique d'Iran de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention sur la biodiversité et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en

particulier en Afrique, le sous-comité national du FEM a été réactivé. Par ailleurs, les premières démarches concernant l'importante initiative de la mer Caspienne ont été accomplies.

17. Le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ont conjointement mis en oeuvre un important programme national financé par le Protocole de Montréal, pour l'élimination progressive des substances destructrices de l'ozone, qui avait été formulé en 1994. Le PNUD a également aidé à la préparation de la stratégie nationale pour la Quatrième conférence mondiale sur les femmes. Les programmes d'amélioration de la gestion publique et de réforme du commerce ont été les premiers programmes orientés sur les politiques exécutés avec le PNUD depuis la révolution.

18. Le PNUD et le Bureau de la planification et du budget ont concentré leurs efforts sur l'achèvement des projets commencés durant la précédente période de programmation. Le projet d'élevage du ver à soie a relancé une industrie ancienne; les projets consacrés à la production de noix et de plantes aromatiques ont préparé le terrain pour le développement d'activités rémunératrices et d'exportation à l'intention des petits agriculteurs; les projets du barrage de Lar et de la sûreté des barrages ont été la source d'apports techniques considérables qui ont pu être réutilisés pour des investissements à grande échelle plus conséquents; dans le but de lutter contre la malaria un projet de biotechnologie a mis au point la fabrication d'insecticides non nuisibles à l'environnement; le premier centre de semences forestières a été créé; enfin, des méthodes modernes de cartographie topographique et des systèmes d'information géographique ont été mis sur pied.

19. Depuis 1993, tous les programmes et projets nouvellement approuvés ont été exécutés sur le plan national avec l'appui technique des organismes des Nations Unies, selon les besoins, tendance qui devrait se poursuivre dans l'avenir. Normalement, la main d'oeuvre et le matériel disponibles sur place sont identifiés et fournis par l'agent national d'exécution. Actuellement, les services d'experts sont de plus en plus d'origine nationale ou proviennent du transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés (TOKTEN). Au cours des trois dernières années, près de 200 experts TOKTEN ont servi en République islamique d'Iran, contre 115 durant la période 1989-1993. Au cours du premier CCP on devra trouver des moyens d'exécution nationale qui répondent aux dispositions réglementaires du Gouvernement, normaliser le recrutement et mettre en place un système de contrôle de la qualité.

20. Au cours de la précédente période de programmation, 68 projets avaient été approuvés alors que neuf projets seulement l'ont été pour le premier CCP, comprenant chacun deux ou trois éléments. Alors que l'apport moyen du PNUD à chaque projet était de 400 000 dollars des Etats-Unis durant laprécédente période de programmation, dans le cadre du premier CCP le PNUD envisage un appui de 1,7 millions de dollars par programme. Toutes sources de financement confondues, l'appui devrait atteindre 4,8 millions de dollars par programme. L'expérience a montré que l'exécution des programmes mettant en jeu plus d'un organisme gouvernemental gagnerait à une division du programme en plusieurs éléments coordonnés par un document-cadre. Durant les trois premières années du cinquième programme de pays, les ressources autres que les ressources de base étaient environ le double des ressources de base du PNUD. Durant la période du

premier CCP on espère que le financement au titre des autres ressources sera de huit fois supérieur au montant des ressources de base disponibles.

### III. STRATEGIE ET DOMAINES THEMATIQUES PROPOSES

21. La stratégie générale du PNUD pour la future coopération est fondée sur: a) les priorités de développement du Gouvernement, telles qu'elles sont précisées dans le deuxième plan quinquennal; b) l'accent mis par le PNUD sur le développement humain durable; c) le suivi des conférences internationales et d) la mobilisation maximum de ressources supplémentaires. Conformément aux objectifs du deuxième plan quinquennal au cours des trois prochaines années, le PNUD va coopérer avec le Gouvernement dans deux domaines majeurs: a) l'appui aux ajustements économiques et l'amélioration des politiques sociales; et b) la promotion de la protection de l'environnement.

22. S'agissant de l'ajustement économique et de l'amélioration des politiques sociales, quatre programmes complémentaires et interdépendants sont envisagés. Dans le cadre de la protection de l'environnement, cinq programmes sont prévus. Tous les programmes seront axés sur certains aspects clefs du développement humain durable, notamment l'élimination de la pauvreté, l'amélioration de la gestion publique, la protection de l'environnement, la réforme du commerce et la gestion des opérations en cas de catastrophes. La plupart des efforts se concentreront également sur des questions liées au suivi des recommandations des conférences et conventions internationales, telles que le Sommet mondial pour le développement social, Agenda 21, la Conférence des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Montréal.

23. Plusieurs programmes bénéficieront d'un financement international pour des activités menées dans le domaine de l'environnement, comme par exemple les ressources disponibles au titre du Protocole de Montréal et du FEM. Le Gouvernement participera au partage des coûts pour plusieurs programmes. On espère aussi associer pour la première fois le secteur privé au partage des coûts.

#### A. Appui à l'ajustement économique et amélioration des politiques sociales dans la perspective du développement durable

24. Un texte législatif portant sur un programme intégré d'élimination de la pauvreté a été présenté à l'Assemblée consultative islamique qui est en train de l'examiner. Un programme composite spécialement centré sur la mise au point de méthodologies et indicateurs appropriés de développement humain sera élaboré en collaboration avec la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique, l'Organisation internationale du travail et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF, le FNUAP et la Banque mondiale. Le PNUD se concentrera avant tout sur le renforcement de la protection sociale, la création d'emplois et la sécurité alimentaire. On tracera un profil de la pauvreté, présenté par âge et par sexe, qui servira à mettre en oeuvre un

système de subventions et de protection sociale mieux ciblé et plus rentable. Une "foire aux idées" concernant les programmes d'élimination de la pauvreté aidera à définir les meilleures méthodes nationales et internationales.

25. Le deuxième plan quinquennal prévoit une croissance continue dans la justice sociale. A cette fin, en une période où les ressources de développement sont limitées, le PBO cherche, pour rentabiliser ses activités, à adopter une approche dynamique axée sur la gestion à grande échelle, appuyée par des systèmes de financement et d'information appropriés. L'appui du PNUD visera trois fonctions fondamentales du Bureau de la planification et du budget: planification, financement et statistiques. Il s'agira de mettre au point un nouveau modèle macroéconomique pour la planification, un mécanisme de planification nouveau et souple ainsi que de nouvelles procédures de budgétisation. Le PNUD contribuera aussi à améliorer les systèmes de suivi et de rétroinformation sur les projets de développement, compte tenu des données d'expérience les plus récentes en matière de planification et de modélisation macroéconomiques, y compris l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe.

26. La coopération dans le domaine de la croissance économique et la création d'emplois se fondera sur le renforcement des capacités nationales, la création de liens avec les marchés internationaux et la promotion et la diversification des importations. La croissance économique continue sera appuyée par des réformes des politiques commerciales et de l'administration des douanes, et par l'adoption d'un système de protection de la propriété intellectuelle, conforme aux normes internationales. Dans l'application des réformes douanières, la République islamique d'Iran prendra la tête des pays de l'Organisation de coopération économique. Le programme s'étendra au secteur privé et donnera formation et directives aux petites et moyennes industries, augmentant ainsi les chances d'investissement et suscitant l'accroissement des possibilités d'emploi comme mesure stable de prévention de la pauvreté.

27. La République islamique d'Iran figure parmi les 20 pays du monde les plus exposés aux catastrophes naturelles. Tous les trois ans environ le pays est victime d'un tremblement de terre d'une magnitude de 7 ou plus sur l'échelle de Richter. Les inondations sont fréquentes et ont des effets désastreux. Depuis les années 1980 le pays a accueilli le plus grand nombre de réfugiés du monde, venus de pays voisins. Seul donateur doté de bureaux extérieurs, le système des Nations Unies a été appelé à jouer un rôle important dans l'atténuation des effets des catastrophes, la planification préalable et les dispositifs d'intervention. Il faut équiper le Ministère de l'intérieur et le système des Nations Unies pour qu'ils soient en mesure d'intervenir avec plus de rapidité et d'efficacité dans les cas de catastrophes nationales. Des liens seront établis avec la communauté internationale par l'intermédiaire du Département des affaires humanitaires de l'ONU, en collaboration étroite avec le Ministère des affaires étrangères et du Ministère de l'intérieur.

B. Promotion de la défense de l'environnement dans la perspective du développement durable

28. Conformément au cinquième programme de pays, l'appui du PNUD dans le domaine de l'environnement se concentrera sur les fonctions principales du département de l'environnement et en particulier aidera à l'adoption d'un

nouveau plan directeur pour la protection de l'environnement, d'ajustements structurels et de nouveaux moyens d'action. La stratégie nationale de développement durable et de protection de l'environnement deviendra la politique officielle et le département de l'environnement sera réorganisé de manière à ce qu'il puisse accomplir ses nouvelles et plus nombreuses tâches plus efficacement. Les évaluations d'impact sur l'environnement deviendront un élément du mécanisme d'approbation du Gouvernement pour les investissements à grande échelle.

29. En raison de sa vulnérabilité à la désertification le pays perd annuellement 400 000 hectares de terres arables détruites par l'érosion, ce qui entraîne une dégradation des sols considérable ainsi que des inondations, et menace gravement le développement agricole soutenu à long terme. Les précipitations annuelles atteignent 240 millimètres et seulement 6% du territoire sont cultivés. Le deuxième plan quinquennal insiste sur une approche intégrée à la planification et à l'aménagement des ressources foncières et des ressources en eau, et à la lutte contre la désertification. L'exécution de projets dans les domaines de la désertification, de l'aménagement des bassins versants et de l'irrigation, va permettre au PNUD de contribuer à l'élaboration d'un programme national d'action. Des approches participatives seront préconisées et renforcées, et les communautés rurales seront encouragées à s'occuper de la gestion de leurs ressources naturelles avec le concours effectif des femmes. Le programme profitera directement aux ménages pauvres qui souvent cultivent des terres marginales et mal exploitées.

30. L'expansion des établissements humains et de l'agriculture, la dégradation de la biomasse due à la pollution, l'érosion des parcours et des bassins versants menace la biodiversité exceptionnellement riche de la République islamique d'Iran. Le Parlement a ratifié la Convention sur la biodiversité en 1996, dans la perspective des possibilités de financement offertes par le FEM. La République islamique d'Iran est également partie à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention Ramsar). Un appui technique sera requis en matière de protection de la biodiversité pour faciliter les activités d'auto-assistance, de renforcement des capacités nationales et de sensibilisation du public à ces questions. Des projets consacrés à la protection des zones humides et des forêts de mangroves, à la défense des espèces menacées d'extinction, à la protection et à l'aménagement de la biodiversité dans les forêts et les parcours, ainsi que dans les bassins versants et les zones désertiques, seront proposés pour bénéficier d'un financement du FEM ou d'autres donateurs. La République islamique d'Iran souhaite participer au programme du FEM relatif aux dons de faible montant pour appuyer les activités des ONG locales et d'autres organisations communautaires. Elle a aussi l'intention de collaborer avec des pays voisins à l'aménagement des itinéraires des oiseaux migrateurs.

31. Tout en étant productrice de combustibles fossiles, la République islamique d'Iran entend accroître son rendement énergétique et ses économies d'énergie en application des obligations qu'elle a contractées au titre des de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Des projets visant à renforcer la capacité du Gouvernement à faire face aux questions de changement climatique seront éventuellement proposés pour bénéficier d'un financement du FEM et d'autres donateurs. Ces projets appuieront des activités telles que la réduction de la pollution des autobus publics dans la banlieue de



Téhéran, la réduction de la combustion de gaz en torchère, l'amélioration de la gestion des déchets municipaux et la promotion de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

32. La République islamique d'Iran a ratifié la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal. Bien qu'elle ne produise pas de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, elle importe des chlorofluorocarbones. En 1993, avec l'aide du PNUD elle a élaboré un programme national pour éliminer progressivement les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Le programme est actuellement mis en oeuvre avec un financement du Protocole de Montréal et des financements supplémentaires seront recherchés pour continuer les travaux dans ce domaine. Le Gouvernement a déjà ratifié les amendements de Londres et de Copenhague au Protocole de Montréal.

### C. Caractéristiques spéciales du programme

33. Pour donner suite aux objectifs fixés par les conférences mondiales de l'Organisation des Nations Unies, le PNUD se conformera aux récentes résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Il aidera le Gouvernement à assurer le suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, du Sommet mondial pour le développement social et de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles; le FNUAP interviendra pour le suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement, et l'UNICEF sur celui du Sommet mondial mondial pour les enfants. L'organisation mondiale de la santé (OMS) aidera le Gouvernement dans les activités de suivi de la déclaration d'Almaty, et la FAO s'occupera du suivi du récent Sommet mondial pour l'alimentation. Tous les organismes des Nations Unies assisteront le Gouvernement dans le suivi de la quatrième Conférence mondiale pour la femme. A ces domaines de coopération interinstitutions on peut ajouter le rapport annuel sur le développement humain et les activités des ONG sur le VIH/Sida.

34. A la suite d'entretiens avec les organismes des Nations Unies s'occupant de développement, des rapports nationaux (Gouvernement/Interorganisations) sur le développement humain seront établis chaque année et suivront de près les indicateurs de développement humain et les méthodologies apparentées. Ils devraient aider les décideurs et les dirigeants dans leurs tâches et faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des buts internationalement acceptés. Ils engloberont tous les efforts d'aide du système des Nations Unies au suivi des conférences mondiales et fourniront une base commune pour toutes les évaluations d'interventions dans le pays et l'élaboration de la note de stratégie du pays.

35. Le mécanisme de coopération technique entre pays en développement (CTPD) associé aux programmes nationaux appuyés par le PNUD et aux projets régionaux financés par le PNUD et le FEM, apportera le complément de participation régionale recherché. La République islamique d'Iran a offert ses compétences pour le activités de CTPD en matière de lutte contre la désertification et de réformes douanières. Elle joue également un rôle actif dans l'initiative concernant la mer Caspienne et a pris des mesures pour promouvoir la coopération entre les pays riverains. Hôte du Secrétariat de l'Organisation de coopération économique, la République islamique d'Iran soutient fermement le projet régional financé par le PNUD pour renforcer cette organisation.

36. Les compétences nationales seront mieux utilisées dans les interventions appuyées par le PNUD et seront renforcées par les experts internationaux. A cette fin, les organismes des Nations Unies sont en train d'établir un fichier d'experts nationaux. Depuis 1992 la République islamique d'Iran a le plus vaste programme de TOKTEN du monde, solution rentable dont le succès s'est trouvé confirmé et qui sera élargie.

37. Les questions relatives au rôle des femmes tiendront une place importante dans plusieurs programmes, notamment ceux qui sont consacrés à l'élimination de la pauvreté et aux questions foncières, à la protection de la biodiversité et de l'eau. Les ONG féminines seront invitées à prendre part à la foire aux idées concernant l'élimination de la pauvreté et l'aide sous forme de dons modiques prévue dans le cadre du programme sur la biodiversité. Le PNUD publiera à Farsi le plan d'action de la quatrième Conférence mondiale pour la femme.

38. A la suite du programme d'ajustement, plusieurs ONG ont été créés dans les domaines de l'environnement, du rôle des femmes dans le développement et d'autres questions sociales. De nombreuses institutions gouvernementales ont intéressé les communautés locales à la planification et à l'exécution de leurs projets. Les programmes sur la pauvreté et l'environnement seront exécutés avec la participation des communautés locales et des ONG nationales. La participation des ONG internationales devra être approuvée par le Gouvernement.

39. Le secteur privé prend une importance accrue dans l'économie du pays et recherche les contrats internationaux. Le PNUD apportera son aide pour la promotion des exportations et les programmes consacrés à l'environnement, avec l'appui des experts-conseils à court terme. Trois nouveaux fonds d'affectation spéciale serviront à mobiliser l'appui du secteur privé et à créer des associations avec le PNUD dans le cadre de programmes consacrés à l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, au commerce et à la protection de la biodiversité.

40. En République islamique d'Iran les cas déclarés de VIH et SIDA sont encore peu nombreux (347 et 142 respectivement). Tout le sang collecté est analysé et l'anonymat est encouragé. Un groupe thématique mixte a été créé en 1995 dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), avec la participation de l'OMS, de l'UNICEF, du FNUAP, de l'UNESCO et du PNUD. Ce groupe collabore aux activités d'enseignement public et d'études pratiques relevant du Ministère de la santé et de l'enseignement médical. Au titre de cette coopération le PNUD se propose de produire une information-choc et du matériel publicitaire.

#### IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

41. L'approche-programme restera en vigueur et sera appuyée par un programme général constitué d'éléments séparés. Un coordonnateur national, de rang généralement élevé, sera nommé à la tête de chaque programme, et chaque élément de programme sera dirigé par un directeur de projet recruté sur le plan local. Deux fois par an au moins des examens de programmes entrepris sous la direction du coordonnateur national donneront l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis et de renforcer les interactions entre les sous-éléments.

42. L'exécution nationale continuera de s'appliquer à tous les programmes, ce qui n'empêchera pas que l'on fasse appel dans toute la mesure du possible aux

compétences des institutions spécialisées des Nations Unies et aux services de gestion du Bureau de l'ONU pour les services d'appui aux projets ainsi qu'au bureau de pays du PNUD. Pour les programmes complexes le directeur national de projet/coordonnateur national de programmes recevra l'appui des directeurs nationaux de programmes financés par le PNUD. Les programmes seront placés sous la responsabilité des experts nationaux appuyés par des consultants internationaux à court-terme.

43. Le suivi et l'évaluation du programme seront renforcés par les opérations ci-après: a) un examen détaillé du premier CCP effectué à la fin de 1998 par le Ministère des affaires étrangères, le Bureau de la planification et du budget, les ministères techniques et le PNUD, avant la préparation de la note stratégique du pays et le plan du deuxième CCP; b) des réunions annuelles d'examen approfondi du programme, présidées par le coordonnateur de programmes, s'appuyant sur des évaluations détaillées de programmes et, le cas échéant, avec la participation d'institutions spécialisées des Nations Unies; c) des visites d'inspection périodiques par le Ministère des affaires étrangères, le Bureau de la planification et du budget, le Bureau de pays du PNUD et les organismes gouvernementaux de contrepartie; et d) l'intervention du système de gestion des programmes au bureau de pays du PNUD (PROMS), système informatisé de fiches de synthèse permettant la vérification continue de l'avancement du programme sur le plan opérationnel et financier. Le Ministère des affaires étrangères et le Bureau de la planification et du budget auront accès aux informations du PROMS sur liaison téléphonique directe fournie par le PNUD.

OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN  
 (1997-1999)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Source	Montant	Observations
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Report estimatif du CIP	2 169	
MCARB 1.1.1.	1 733	Affectation immédiate au pays
MCARB 1.1.2.	0 à 66,7% de MCARB1.1.1.	Cet ordre de grandeur est présenté aux fins de planification uniquement. L'affectation réelle dépendra de la présence de programmes de haute qualité. Toute augmentation des pourcentages sera également tributaire de la disponibilité des ressources.
AFPP/AST <sup>a</sup>	215	
Total partiel	4 117 <sup>b</sup>	
RESSOURCES AUTRES QUE LES RESSOURCES DE BASE		
Participation du Gouvernement aux coûts	5 160	
Fonds pour le développement durable	34 800	
FEM	dont 18 500	
Protocole de Montréal	16 300	
Participation de tierces parties aux coûts	2 500	Secteur privé, aide bilatérale
Fonds administrés par le PNUD, Fonds d'allocation spéciale et autres fonds		
Total partiel	42 460	
TOTAL	46 577 <sup>b</sup>	

<sup>a</sup> Objectifs provisoires pour l'AFPP/AST établis en pourcentage fixe des ressources potentielles du MCARB 1.1.2., y compris les ressources autres que les ressources de base pour l'Europe et la Communauté des Etats indépendants. Le montant indiqué est supérieur aux objectifs en raison de la nécessité de cet appui et d'autres facteurs particuliers au pays.

<sup>b</sup> Non compris les MCARB 1.1.2., qui sont affectés au niveau régional en vue de leur affectation ultérieure au niveau des pays.

Abreviations: CIP = Chiffre indicatif de planification; AFPP = appui à la formulation des politiques et programmes; AST = Appui aux services techniques; FEM = Fonds pour l'environnement mondial; MCARB = objectifs d'affectations des ressources de base.

-----